

Montigny

notre commune



Ville de
Montigny
Lès Corneilles

7 | **Actualité**
Taxe foncière : ce qu'il faut savoir

8 | **Petite enfance**
Faire garder son bébé, mode d'emploi

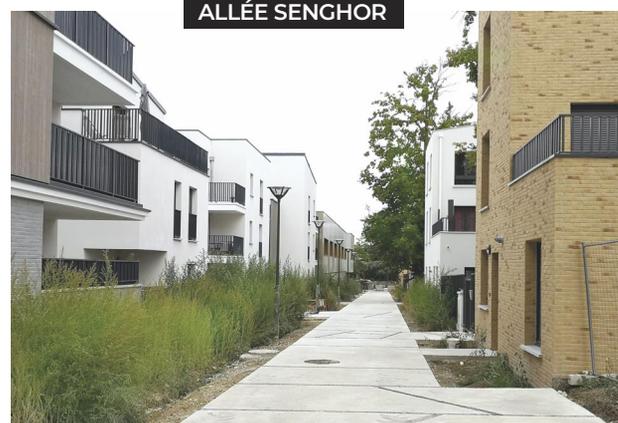
10 | **Événement**
Un forum santé pour prendre soin de vous





PLACE GREUZE

La Ville développe progressivement son système d'arrosage des espaces verts en goutte à goutte. Depuis cet été, les massifs de la Place Greuze en sont désormais équipés, tout comme le rond-point avenue des Frances à l'entrée de la ville (côté Beauchamp). Cela permet une économie d'eau d'au moins 30% par rapport à un arrosage manuel et un arrosage plus efficace pour les plantes.



ALLÉE SENGHOR

L'aménagement de l'allée Léopold-Sédar-Senghor se poursuit quartier de la gare. Située derrière l'école Yves-Coppens, entre la rue du Général-de-Gaulle et la rue Simone-Veil, cette sente piétonne permet d'accéder au gymnase Lilian-Thuram. Le sol en béton fracturé, pour permettre aux eaux pluviales de s'infiltrer, a été réalisé en septembre. Des arbres et arbustes seront plantés en novembre et les travaux de finition seront réalisés au cours des prochaines semaines.



RUE DES GLAISES

Les travaux d'enfouissement de réseaux et de rénovation de la chaussée se poursuivent rue des Glaises. Les poteaux d'éclairage, d'électricité et de télécommunication vont être prochainement déposés, avant la réfection des enrobés sur la chaussée en octobre.



PARKING

Le parking souterrain, situé au n°12 rue de la gare, est de nouveau accessible au public depuis le 7 septembre dernier. Un incendie d'origine criminelle avait endommagé le premier sous-sol du parking en novembre 2022. L'agglomération du Val Parisis, gestionnaire de l'équipement, a par ailleurs amélioré l'accessibilité du parking depuis le parvis de la gare (notre photo) et renforcé le dispositif de vidéoprotection. 187 places de stationnement sont ainsi accessibles, par abonnement ou à la journée (la première heure est gratuite).



FIBRE OPTIQUE

Face aux problèmes de fibre optique, la Ville durcit le ton en interpellant directement XPFibre (filiale de SFR), en charge de l'entretien du réseau. Des panneaux et une bâche ont été installés sur toutes les armoires de rue de la commune pour rappeler que leur entretien incombe à XpFibre et que les fournisseurs d'accès, ainsi que leurs sous-traitants, ont pour obligation de déclarer en amont toutes leurs interventions à la mairie.

QUARTIER LALANNE

Dans le cadre de la requalification du quartier Lalanne, la deuxième partie des travaux va commencer. Les enfouissements de réseaux de câbles aériens interviendront à partir de ce mois d'octobre rues Claude Duhamel et Lucien Boxstaël. Les arbres malades, atteints par un champignon invasif, ont été abattus en septembre et seront remplacés par de nouveaux spécimens mieux adaptés à leur environnement. La rénovation de la voirie est programmée de janvier à juillet 2024.





Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

LA SANTÉ, UN BIEN SI PRÉCIEUX

Vous le savez, face au manque de médecins généralistes, la Ville a décidé de faire l'acquisition du cabinet médical Les Sources, situé au 3 rue du Plessis-Bouchard, en février dernier.

Il y a quelques jours, les travaux de rénovation de ce centre de huit cellules ont été terminés : peinture, changement des sols et plafonds, remplacement des menuiseries, mise en accessibilité...

La patientèle et les praticiens consultent dans de meilleures conditions. Bientôt du nouveau mobilier dans les salles d'attente fera son apparition.

L'une des deux cellules vides au moment de l'acquisition ne l'est plus désormais grâce à l'arrivée d'une pneumologue. Nous lui souhaitons la bienvenue. Toutefois, la Ville recherche encore activement des médecins généralistes. N'hésitez pas à le faire savoir !

Cette recherche et l'investissement dans un cabinet médical sont encore une responsabilité nouvelle que la Commune a la nécessité de porter pour lutter contre la désertification médicale. Cela ne nous fait pas peur, encore faut-il que cette nouvelle compétence soit, avec l'État et les partenaires, correctement négociée et financée.

La santé est une priorité pour chacun. Vivre en bonne santé est essentiel et la Commune, à son niveau, met aussi en place des actions de prévention. Octobre rose, semaine de lutte contre les violences faites aux femmes, actions autour de la nutrition ou du bien-être...

Cette année, un Forum Santé aura lieu à l'espace Léonard-de-Vinci mercredi 18 octobre 2023 de 10h à 17h. Il vous permettra d'obtenir des renseignements auprès de nombreux partenaires sur vos droits en matière de santé, mais aussi sur des pathologies, la manière de les prévenir ou de les soigner... Je vous encourage à vous y rendre si vous le pouvez.

Aussi, octobre est marquée par l'organisation de la semaine bleue à partir du lundi 2 octobre. Une nouvelle occasion de valoriser la place des aînés et des liens intergénérationnels dans notre société, et de leur faire profiter de nombreuses animations concoctées spécialement pour eux !

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENT

Travaux rue des Glaises, réouverture du parking de la gare, développement de l'arrosage automatique en goutte à goutte...

4,5

RETOUR SUR

Retour sur les événements du mois de septembre

6

BIODIVERSITÉ

Tout savoir sur le compostage

7

ACTUALITÉS

Taxe foncière : ce qu'il faut savoir, sénatoriales : les résultats

8,9

DOSSIER

Bien grandir à Montigny

10,11

ACTUALITÉS

Zoom sur le forum santé, une nouvelle recrue au cabinet médical Les Sources, renouvellement des élus du CMEJ

12

HISTOIRE

Il était une fois... l'espace Nelson-Mandela

13

ÇA BOUGE ET AGENDA

Spectacle de magie à Picasso

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

N° 391 Octobre 2023

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Anthony Voisin

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



Les associations en fête

Les associations de la Ville étaient réunies, le 9 septembre dernier espace Léonard-de-Vinci. Passionnés de sport, amateurs de musique, désireux d'engagement humanitaire... Chacun a pu y trouver son bonheur auprès des 70 associations représentées.

Rentrée 2023 : le grand saut pour de nombreux élèves

Ce lundi 4 septembre, 2 893 élèves ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires de la ville comme ici à l'école Émile-Glay. Une journée remplie d'émotions pour de nombreux écoliers et leurs parents.



Coup de projecteur sur le projet de centre-ville

TF1 (notre photo), France 2, France 3, France Inter, Radio Classique... De très nombreux médias ont interviewé Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny début septembre. Alors qu'un plan national pour repenser les zones commerciales a été dévoilé, le projet de centre-ville à Montigny a été montré en exemple.



Fiers de nos jeunes !

Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et Mohamed Bourouis, adjoint en charge de la jeunesse et de l'insertion professionnelle, ont félicité et récompensé les nouveaux diplômés, vendredi 15 septembre, espace Léonard-de-Vinci. 250 jeunes de la commune, qui ont décroché le brevet des collèges, le baccalauréat ou encore le BEP, ont ainsi reçu des chèques culture. Si vous avez manqué l'événement, il est encore possible de vous rendre au SMJ jusqu'à fin octobre, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif du diplôme obtenu.



Noces d'or à l'Hôtel-de-Ville !

Chantal et Alain Mondoux ont renouvelé leurs vœux de mariage, le samedi 16 septembre dernier, devant M. le maire Jean-Noël Carpentier et le premier adjoint Marcel Saint-Aubin.



Les élèves s'activent pour la planète !

A l'occasion du World clean up day, journée dédiée au nettoyage de la planète, des élèves de 6^e et 5^e au collège Aragon, avec leur enseignante Mme Lobé, ont ramassé les déchets abandonnés aux abords de leur collège et Promenade des Impressionnistes, le 22 septembre. Des élèves de CP de l'école Paul-Bert (photo du bas) ont également participé à l'initiative, le 25 septembre.



Un ciné au clair de lune

Le film d'animation *Les Minions 2* a été projeté, le 8 septembre dernier, dans la cour de récréation de l'école Paul-Bert. Plus de 300 personnes ont profité de cette animation offerte par la Ville.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (**retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature***).

NATURE & PAYSAGE

Composter, c'est facile et bon pour l'environnement !

A partir du 1^{er} janvier prochain, chaque foyer français devra trier ses biodéchets, selon la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). Sans attendre, le Syndicat Émeraude propose aux pavillons et aux résidences disposant d'espaces verts de mettre en place le compostage.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le compostage consiste à ne plus jeter ses déchets de cuisine et de jardin dans la poubelle « classique », mais à les transformer grâce à l'intervention de nombreux micro-organismes (bactéries, champignons, insectes...). Cela permet de réduire le volume de sa poubelle de 30%, soit environ 80 kg par habitant chaque année. Ces déchets « organiques », incinérés lorsqu'ils sont jetés dans la poubelle classique alors qu'ils sont composés d'eau pour l'essentiel, pourraient être valorisés dans votre jardin.

POURQUOI COMPOSTER ?

Pour au moins trois raisons : fabriquer gratuitement un fertilisant 100% naturel qui favorisera la croissance de votre potager ou de vos plantes ; réduire le volume de vos déchets et ainsi limiter leur impact sur l'environnement ; respecter le cycle de la matière organique en redonnant à la nature ce qu'elle a créé.

QUE PEUT-ON METTRE DANS LE BAC À COMPOST ?

Le syndicat Émeraude, qui accompagne les habitants du territoire dans cette démarche, recommande de ne mettre quasi exclusivement que des matières végétales : des déchets de jardin (tontes de pelouse, feuilles mortes, petits branchages...) et les déchets de cuisine (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, fleurs fanées...). Les coquilles d'œuf broyées, le riz et les pâtes cuits et sans sauce sont acceptés, de même que les petits cartons bruns et les boîtes d'œufs. « *Mais pas de viande, ni de poisson, ni de pain* », insiste Mailys Kermarrec, chargée de mission compostage au syndicat Émeraude, « *cela pourrait attirer les animaux nuisibles* ».



LE COMPOST EST-IL RÉSERVÉ AUX HABITANTS QUI VIVENT EN MAISON ?

« *Absolument pas ! En appartement, il est possible d'installer un lombricomposteur, sans nuisance* », explique Mailys Kermarrec. Le syndicat Émeraude propose aussi un accompagnement avec une formation au sein des résidences motivées : « *Il faut juste disposer d'un espace vert, d'un groupe de personnes référentes et d'un accord du conseil syndical.* »

COMMENT S'ÉQUIPER ET À QUEL PRIX ?

Le syndicat Émeraude propose aux résidences des composteurs en bois de 800 litres (40 euros) ou de 600 litres (25 euros), moins chers que dans le commerce. Pour les particuliers, deux modèles de composteurs sont proposés, en plastique recyclé : 15 euros la version 345 litres, 30 euros pour le modèle 620 litres. Le lombricomposteur de 30 litres est vendu 45 euros.



LE PETIT GUIDE DU COMPOSTAGE !

Pour en savoir plus et découvrir les bons gestes, le syndicat Émeraude a édité un petit guide téléchargeable sur www.syndicat-emmaude.fr

Impôts : Montigny n'augmente pas son taux

ACTUALITÉS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2023

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	36,17 %	%	%	0,574 %	7,81 %	0,152 %	
Taux 2023	36,17 %	%	%	0,58 %	7,84 %	0,863 %	

Extrait d'une feuille d'imposition. Le taux communal de taxe foncière est inchangé depuis 14 ans.

EN CHIFFRES

› 4^e

Montigny affiche le 4^e taux de taxe foncière le plus bas des 15 villes de l'agglomération (36,17)

› 37,17

c'est le taux moyen des 15 villes de l'agglomération Val Parisis

Tous les propriétaires pourront le constater : leur montant de taxe foncière progresse cette année. Pour autant, cette hausse reste contenue à Montigny, dans la mesure où la commune a fait le choix de ne pas toucher au taux communal pour la 14^e année consécutive, ce qui est rare (Franconville, Sannois, Cormeilles, parmi d'autres communes, ont par exemple décidé d'augmenter leur taux).

Mais alors comment expliquer que votre impôt augmente ? Le montant de la taxe foncière est en fait calculé en fonction du taux communal mais aussi des bases locatives et des bases fiscales. Ces dernières évoluent chaque année en fonction de l'inflation de l'année précédente (+7% en 2022). Cette décision revient à l'Etat, les Communes n'ont pas la possibilité d'intervenir. A noter que les avis de taxes foncières sont mis en ligne par les services des impôts depuis le 30 août 2023 pour les contribuables non mensualisés et depuis le 22 septembre 2023 pour les contribuables mensualisés. La date limite de paiement de la taxe foncière est fixée au 21 octobre si vous payez en ligne et au 16 octobre si vous optez pour un autre moyen de paiement.

Des questions sur vos impôts ?

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service des impôts foncier du Val d'Oise au 01 30 75 72 00. La Maison PIMMS France Services, située 2 résidence de la gare, peut aussi vous accompagner dans vos démarches administratives en cas de difficultés. Le Pimms est accessible gratuitement, uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 9h à 12 et de 13h à 17h et le vendredi après-midi de 14h à 17h (fermeture au public le vendredi matin). **Contact : 01 86 23 06 45 ou val-parisis@pimmsmediation.fr**



Monsieur le Maire, Jean-Noël Carpentier, en compagnie de Rachid Temal, réélu sénateur, tous les deux colistiers sur la liste de gauche « Donnons plus de force aux communes ».

Composé de 348 sénateurs, le Sénat a, comme l'Assemblée nationale avec qui ils composent le Parlement, le pouvoir d'adopter et de discuter les lois, de voter le budget de l'État, de contrôler l'action gouvernementale. Surtout, les sénateurs sont chargés de représenter les collectivités territoriales et les français établis hors de France. Élus pour 6 ans, la moitié de cet hémicycle a été renouvelé. Le 24 septembre, 2368 grands électeurs du Val d'Oise, dont les conseillers municipaux de Montigny-lès-Cormeilles, ont en effet élu les 5 sénateurs du département. 8 listes s'étaient portées candidates.

Résultats des élections sénatoriales

Résultats dans le Val-d'Oise :

Sénateurs élus	Nuance de liste*
CONTINUONS ENSEMBLE POUR NOS COMMUNES M. Arnaud BAZIN et Mme Jacqueline EUSTACHE-BRINIO	Liste Les Républicains
DONNONS PLUS DE FORCE AUX COMMUNES M. Rachid TEMAL	Liste Socialiste
LA GAUCHE ET LES ÉCOLOGISTES DU VAL D'OISE M. Pierre BARROS	Liste d'Union de la Gauche
PORTONS L'AVENIR DE NOS COMMUNES M. Daniel FARGEOT	Liste Divers Droite

*conformément à la déclaration de la Préfecture du Val-d'Oise.

Les autres listes n'ont pas obtenu le nombre de voix suffisant pour bénéficier d'un siège de sénateur.

Faire garder son bébé, MODE D'EMPLOI

Bien que la petite enfance soit une compétence facultative pour les communes, la Ville de Montigny a choisi de s'engager activement dans l'accueil des 0 à 3 ans et de mener une politique en faveur de l'épanouissement des tout-petits et de la parentalité.



À CHACUN SON MODE DE GARDE :

→ La crèche familiale municipale : 50 places

Ce service accueille les enfants à partir de 10 semaines et jusqu'à leur entrée à l'école. Ils sont gardés au domicile d'assistantes maternelles agréées employées par la Ville et bénéficient d'activités collectives organisées par une équipe pédagogique au sein de l'établissement, 8 rue Simone-de-Beauvoir.

→ Le multi-accueil : 16 places

Le multi-accueil, 6 rue Simone-de-Beauvoir, est un établissement collectif municipal destiné à l'accueil des enfants marcheurs jusqu'à la première scolarisation. Le multi-accueil associe deux modes de garde distincts : l'accueil régulier (à la journée ou à la demi-journée) et l'accueil occasionnel (en fonction des places disponibles).

→ Les crèches non municipales

La Ville a négocié des places dans des structures gérées par d'autres organismes, afin d'augmenter sa capacité d'accueil :

*Babilou, place Eugène-Delacroix, avec 7 places réservées

*Les Bébé Explorateurs, rue Simone-Veil, avec 17 places réservées

*A venir en 2024... La Maison Bleue, avenue des Francs, avec 22 places réservées

→ Les assistantes maternelles agréées indépendantes : 94 sur la ville

L'assistante maternelle indépendante, qui fixe elle-même ses tarifs, est employée directement par les parents. Les modalités d'accueil et d'emploi font l'objet d'un contrat de travail. Agréée par le Département, elle peut accueillir jusqu'à quatre enfants de moins de 6 ans à son domicile. 274 agréments ont ainsi été délivrés en 2023. Les assistantes maternelles indépendantes peuvent participer avec les enfants accueillis aux activités animées au Relais Petite Enfance, 8 rue Simone-de-Beauvoir.

Comment demander sa place en crèche ?

La préinscription en crèche s'effectue à partir du 6^e mois de grossesse. La préinscription se fait exclusivement depuis le Portail Famille (accessible sur montigny95.fr). Une commission d'admission se réunit pour étudier les dossiers et donne lieu à une réponse écrite aux familles. Pour information, compte tenu des différents modes d'accueil et des places disponibles, 90 dossiers ont fait l'objet d'un retour favorable sur 520 dossiers déposés en 2022. Pour toutes questions concernant la préinscription, prendre contact auprès du pôle petite enfance au 01 30 26 30 26. Plus d'infos au 01 30 26 30 26.



3 lieux « ressources »

→ Le pôle petite enfance : la porte d'entrée de tous les services

Un accueil unique où se renseigner sur les différents modes d'accueil : de la crèche familiale, en passant par les crèches privées, jusqu'aux assistantes maternelles. Bienvenue au pôle Petite Enfance, 8 rue Simone-de-Beauvoir. Cet espace est focalisé sur l'accueil, la parentalité, l'éducation, la pédagogie et l'échange avec les parents.

→ Le « RPE » (Relais Petite Enfance) vous oriente !

Le RPE, anciennement RAM, est un lieu ressources pour les parents employeurs, les assistantes maternelles et les gardes à domicile. Il s'agit de donner toutes les informations sur les droits et les devoirs de chacun et d'échanger sur les spécificités de l'accueil individuel. Le matin (sauf le mardi), des activités sont proposées aux enfants accompagnés de leur assistantes maternelles privées qui souhaitent bénéficier des ateliers pédagogiques.

→ Le LAEP, un lieu d'accueil enfants-parents

Ce lieu est un espace d'échanges, de partage et de jeux destinés aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés de leurs parents (ou autres adultes de la famille proche). Le rendez-vous est fixé tous les mardis (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 11h au 8, rue Simone-de-Beauvoir. Les enfants trouveront des jouets et jeux intéressants pour se divertir seuls ou avec les autres. Le LAEP contribue à leur socialisation dans un lieu adapté avec leurs parents. L'accueil est gratuit et anonyme. Le matin, les familles et futurs parents sont accueillis par des professionnels formés à l'écoute et à l'accompagnement à la parentalité.

Liens utiles pour toutes demandes d'aides et de soutien à la parentalité :

www.caf.fr
www.pajemploi.urssaf.fr
www.monenfant.fr/



EN CHIFFRES

**220 enfants
Ignymontains**



de moins de 3 ans bénéficient
en 2023 d'un accueil occasion-
nel ou régulier au sein des
structures de la ville

**4 structures,
bientôt 5,**



offrent des modes de garde
variés aux parents

**90 places
en crèche**



réservées à la Ville en 2023
à Montigny

**12 agents
municipaux**

travaillent pour le
service petite enfance



357 naissances

ont été enregistrées
en 2022 à Montigny



Questions à Annie Toussaint

Adjointe au maire en charge
de la petite enfance

Quelles sont les intentions de la Ville en matière de petite enfance ?

L'accueil des tout-petits est une de nos préoccupations quotidiennes. La politique petite enfance cherche, avant tout, à favoriser le bien-être des tout-petits. Les situations familiales sont aujourd'hui plus nombreuses et plus complexes. La Ville prend en compte cette évolution pour mieux répondre aux attentes individualisées des familles. Nous souhaitons offrir à nos petits citoyens en herbe, comme à leurs familles, la possibilité de s'impliquer et de s'intégrer sur un territoire accueillant. Le bien-être du jeune enfant, la richesse de l'offre d'accueil et d'animation, sont des critères essentiels pour les habitants.

Comment aidez-vous les parents à trouver un mode de garde ?

Je sais que beaucoup de parents sont dans l'attente d'une solution pour faire garder leur bébé. La Ville ne peut malheureusement pas répondre à l'ensemble des demandes. Toutefois, en 2024, une crèche privée va ouvrir dans le quartier des Frances et la municipalité a d'ores et déjà réservé 22 berceaux. Une crèche sera également prévue dans le centre-ville, avenue Victor-Bordier. Nous organisons aussi des nounous dating pour mettre en relation parents et assistantes maternelles libérales et des réunions d'information en partenariat avec la CAF et la PMI. La Ville présentera en 2024 un forum de la petite enfance, pour réunir, informer et orienter les nouveaux parents vers le mode de garde le plus adapté à leur demande.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est nouveau !

Paren'thé et café

Dans le cadre des activités proposées par le relais petite enfance, des rendez-vous réguliers auront lieu tout au long de l'année pour pouvoir parler de sujets autour de la parentalité ou autres... Les thèmes des deux prochains ateliers, dont la date sera communiquée, prochainement, sont le portage et les massages. Plus d'infos au 01 30 26 32 23

Le métier d'assistant(e) maternel(le) vous intéresse ?

Vous souhaitez travailler avec de jeunes enfants ? Vous faites preuve de patience, d'écoute, de bienveillance et de disponibilité ? Le pôle petite enfance peut vous accompagner dans vos démarches pour vous informer et obtenir l'agrément. N'hésitez pas à vous rendre au service petite enfance ou à prendre contact au 01 30 26 30 26.

Top des 3 prénoms les plus donnés en 2023 à Montigny

Aliya, Nour et Mia pour les filles
Adam, Isaac, et Imran pour les
garçons

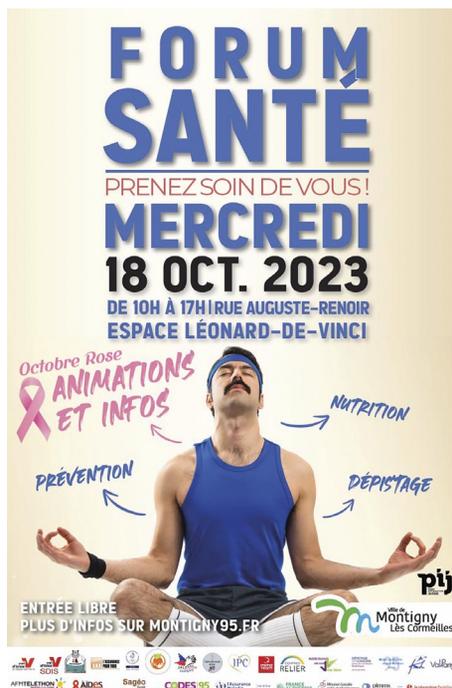
Un forum santé pour prendre soin de vous !

L'important, c'est la santé ! Si le dicton est bien connu, les examens de santé à effectuer tout au long de la vie et l'accès aux dépistages organisés le sont nettement moins. Pour mieux informer les Ignymontains sur leurs droits, la Ville organise un forum santé, mercredi 18 octobre 2023, de 10h à 17h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Arrêt du tabac, contraception, problèmes cardiovasculaires, diabète, prévention du cancer, sport-santé, addictions... Tous les sujets qui vous préoccupent pourront être abordés. Près d'une trentaine d'acteurs de la santé et du secteur médico-social seront présents pour répondre à vos questions et vous conseiller.

Une foule d'animations et un village rose

Dans le cadre d'Octobre rose, le mois national de dépistage du cancer du sein, un « village rose » sera aménagé. Au programme : un atelier de fabrication de coussins cœur, une exposition de la Ligue contre le cancer, des quiz, une initiation à la gym et une zumba rose ! Pour vous informer sur vos droits en matière de santé, la Maison PIMMS France Services de Montigny sera présent, ainsi que l'Assurance Maladie et l'agglomération du Val Parisis pour présenter son offre de mutuelle 2AH. L'accent sera également mis sur les bienfaits d'une activité physique régulière et l'importance d'une alimentation saine et équilibrée, avec la présence d'un vélo smoothie, d'un « diabétobus » et d'un « pOpmètre » pour estimer l'âge de vos artères. La Ligue contre le cancer présentera son groupe d'aide gratuit à l'arrêt du tabac. L'association AIDES sera également présente pour évoquer les nouveaux outils de prévention du VIH. Le bus M'T dents de l'Assurance Maladie proposera des contrôles bucco-dentaires. Les sapeurs-pompiers de Montigny feront quant à eux une démonstration des gestes de premiers secours. Et si vous avez envie de vous faire du bien, l'association Vaincre avec elles vous proposera une initiation au yoga du rire.

→ **Forum santé**, mercredi 18 octobre 2023, de 10h à 17h, espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir.



Questions à

Monique Lamoureux

Adjointe au maire chargée des affaires sociales, des solidarités, de la prévention santé et de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Pourquoi avez-vous décidé d'organiser ce premier forum santé ?

A Montigny comme dans de nombreuses villes, les diagnostics santé révèlent qu'encore trop d'habitants sont éloignés des soins et ne participent pas aux campagnes gratuites de dépistages organisés. Nous voulons que cela change et leur dire que des solutions existent.

Comment est organisé ce forum santé ?

Nous l'avons pensé autour de trois axes : sensibilisation, accès aux droits, et promotion de l'activité physique et du bien-manger. Il y aura à la fois de l'information mais aussi des animations et des ateliers pour que ce soit ludique et que les habitants participent.

3 temps forts du forum

→ Une conférence « La santé dans l'assiette » de 10h30 à 12h

Pierre Joyeau, manipulateur en cancérologie, diplômé en nutrition santé et en micro-nutrition, animera cette conférence qui portera sur l'alimentation et la santé, les besoins nutritionnels aux différents âges de la vie.

→ La remise de coussins cœur de 14h30 à 15h

Des coussins cœur, destinés à soulager les douleurs post cancer du sein en diminuant les tensions dues à la chirurgie, seront remis par la Mission locale à la Ligue contre le cancer du Val d'Oise. Un atelier sera également accessible pour comprendre l'utilité de ces coussins et même apprendre à les créer.

→ Une zumba rose de 16h15 à 17h

Pour clôturer le forum et marquer son soutien à la lutte contre le cancer du sein, chacun(e) est invité(e) à porter un vêtement rose et à participer à la zumba rose animée par l'association Mimo Team.

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR MONTIGNY95.FR



Cabinet médical Les Sources : une pneumologue rejoint l'équipe

Le Dr Alexandra Bossoukpe, 39 ans, pneumologue, intègre l'équipe médicale du cabinet les Sources à partir de ce mois d'octobre à mi-temps et à temps plein à partir de novembre. Après des études en Roumanie et au Bénin, le Dr Bossoukpe a exercé à l'hôpital Foch de Suresnes et depuis 2017 à l'hôpital d'Eaubonne. « J'avais le projet depuis longtemps de m'installer en libéral », explique le Dr Bossoukpe, « j'ai entendu parler par hasard du projet de Montigny. Le Dr Benhaim m'a fait visiter. Le fait d'avoir un cardiologue à côté de mon cabinet, c'est très pratique. En plus il y a une équipe de praticiens déjà constituée, des locaux rénovés et je suis proche de mon domicile... Tout cela m'a convaincu de m'installer à Montigny. » La Ville recherche toujours activement des médecins généralistes pour renforcer l'équipe (contact : 01 30 26 31 27).

Les jeunes conseillers participent aux commémorations nationales.



A l'école de la citoyenneté

2023 est une année électorale pour nos jeunes Ignymontains. Ce 4 octobre a lieu la cérémonie d'investiture des nouveaux élus du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) mais avant de revêtir l'écharpe tricolore, ils ont dû s'inscrire et mener campagne... Mi-septembre, dans toutes les écoles et les deux collèges de la commune, les CM1 et les CM2 ainsi que les 6^{èmes} et les 5^{èmes} ont reçu la visite d'un élu de la municipalité et d'un animateur du CMEJ pour présenter les missions de ce conseil municipal. Aux élèves qui le souhaitent a été remis un dossier de candidature à retourner aux directeurs des établissements. Pour être candidat, il suffit d'être Ignymontain et âgé de 9 à 12 ans. Programme, discours, slogan, tract... Les prétendants ont eu quelques jours pour convaincre et défendre leurs idées auprès de leurs camarades. Jeudi 28 septembre, les écoliers ont voté pour élire, pour deux ans, les 40 conseillers qui les représenteront.

Le CMEJ, à quoi ça sert ?

Véritable lieu d'échanges, de réflexions et de propositions, le conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) permet aux enfants de réfléchir à la vie de la commune, de proposer des idées et de réaliser des projets. A Montigny, le CMEJ est élu pour deux ans et compte des élèves de CM1, CM2, 6^{èmes} et 5^{èmes}. Il se réunit en commissions une fois tous les quinze jours environ. Les séances plénières ont, quant à elles, lieu deux à trois fois par an et sont présidées par Monsieur le maire en personne ou par Miloud Goual, maire-adjoint chargé des affaires scolaires et périscolaires.

Durant leur mandat, les conseillers mettront en place des projets sur les thèmes :

- De la citoyenneté et de la laïcité
- De la solidarité • De l'environnement
- De la culture, du patrimoine

ACTUALITÉS



BUDGET PARTICIPATIF

Déposez vos idées innovantes !

Vous avez un projet qui vous tient à cœur ? Il est innovant, utile aux Ignymontains et n'engendrerait pas de frais réguliers trop importants ? Pour la 4^e année consécutive, la Ville consacre un budget de 150 000 euros maximum pour permettre aux meilleures idées citoyennes de voir le jour. Chaque habitant peut déposer un projet à partir du 5 octobre et jusqu'au 15 novembre 2023 sur le site de la Ville. Une fois les projets déposés, ils seront étudiés et sélectionnés par la commission du budget participatif, composée du maire, Jean-Noël Carpentier, d'Isabelle Moser, conseillère municipale déléguée au budget participatif et de 8 habitants tirés au sort chaque année sur la liste électorale et les usagers du Portail Famille.

Pour en savoir plus sur le règlement du budget participatif, découvrir les projets retenus lors de la précédente édition et déposer vos nouvelles idées, rendez-vous sur montigny95.fr (page d'accueil, rubrique « En un clic », « Budget participatif »).

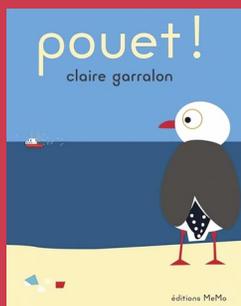
COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



« Je t'attends »

Auteur : Corinne Dreyfuss
Editeur : Thierry Magnier

Tout comme « caché ! », voici « je t'attends » un roman pour tout-petits ! Et oui ! un thriller haletant au format roman : construit en chapitres, aux pages numérotées, mais cartonnées. Voici comment l'autrice, avec peu de mots, fait entrer directement le tout-petit dans une problématique qu'il connaît bien : la peur de l'abandon. Maman est partie quelques secondes ou... une éternité !



« Pouet ! »

Auteur : Claire Garralon
Editeur : Mémo

« mouet ! mouet ! crient les mouettes... et voilà que la mouette Michel dit « pouet » ! Michel parle bizarrement. Est-il malade ? « Mas du tout, mas de manique, je ne suis mas palade, j'ai avalé du... pouet ! » rétorque Michel. Album qui joue sur les mots pour traiter d'un problème écologique. A la bibliothèque Georges-Brassens, les « Racontines de Sandrine » pour les 2-3 ans le mercredi 4/10 à 10h sur le thème « Écolo, c'est rigolo ! »



HISTOIRE

Il était une fois...

L'ESPACE MANDELA

10 ans déjà ! Samedi 21 septembre 2013, les Ignymontains découvrent, en avant-première, la Maison des Associations et de la Jeunesse, espace Nelson-Mandela, lors d'un après-midi portes ouvertes. L'ancienne cafétéria Casino a laissé la place à un espace de vie dédié aux jeunes et aux associations de la commune.



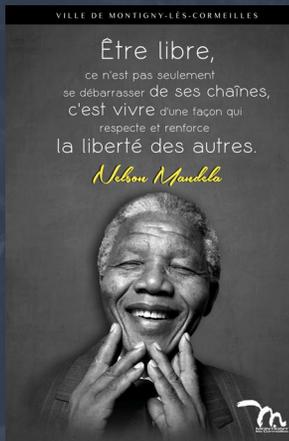
Inauguration de l'espace Nelson-Mandela en présence de Jean-Noël Carpentier, alors député-maire, Odile Cantin première Adjointe et Robert Hue, sénateur et maire honoraire.

Une maison pour les associations et les jeunes

La Maison des Associations et de la Jeunesse, s'est installée, sur plus de 600m², en plein cœur de ville. Ce nouveau lieu offre des salles d'activités, vastes, colorées et lumineuses, des bureaux, des espaces de réunions, des vestiaires et sanitaires et une cuisine, de quoi répondre aux attentes des jeunes et des bénévoles. Certaines associations y ont installé leurs activités. Sur les façades du bâtiment, de grands pans vitrés et colorés renforcent le dynamisme du lieu. Le coût total de ces aménagements s'est élevé à 600 000€.

Une inauguration très suivie

Odile Cantin, à l'époque première adjointe au maire et élue à la vie associative, se souvient de la genèse du projet : « les associations ne possédaient pas d'espace dédié. La municipalité a souhaité les regrouper dans un lieu unique et leur donner plus de visibilité. Quel que soit leur secteur d'activité, les associations agissent au quotidien et il était important de les réunir en plein cœur de ville ». Lors de cette journée de visite du public, de nombreux habitants ont assisté la présentation des locaux avec, à l'extérieur, des activités et animations proposées par le service municipal de la Jeunesse pour les jeunes : baby-foot, jeux de société, consoles de jeux. Depuis l'ouverture du lieu en 2016, le SMJ a accueilli un Point Information Jeunesse (PIJ) et une salle de pratiques musicales libres, véritable studio d'enregistrement inauguré en 2021.



La maison des associations et de la jeunesse rebaptisée espace Nelson-Mandela

La Ville a rendu plusieurs hommages à Nelson Mandela, né en 1918 et décédé en décembre 2013. Il était l'ancien président de l'Afrique du Sud et figure de la lutte anti-apartheid. En 1964, il est condamné à la prison à perpétuité et libéré en 1990 par le président sud-africain Frederik de Klerk. Les deux hommes reçoivent ensemble le prix Nobel de la paix en 1993. Le 20 décembre 2013, la maison des associations et de la jeunesse a été baptisée Espace Nelson-Mandela, en hommage à celui qui s'est battu toute sa vie pour la liberté de son peuple et la réconciliation entre les blancs et les noirs. A cette occasion, une plaque commémorative a été dévoilée à l'entrée du nouveau lieu en présence du maire de la commune Jean-Noël Carpentier, de la première adjointe, Odile Cantin et de l'ancien maire Robert Hue.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de la Butte de la Tuile. Vous avez des photos ou des documents de ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

ÇA BOUGE



Une soirée sous le signe de la magie !

Pour son deuxième spectacle de la saison, le Centre culturel Picasso accueille de drôles de magiciens. Lors de cette soirée vendredi 6 octobre à 20h30, Gilles Arthur, maître de cérémonie, regroupera dans une mise en scène originale, tout ce qui se fait de mieux en matière de magie. **Rencontre.**

Présentez-nous votre spectacle ?

Ce show rassemble des artistes de renommée internationale et une grande diversité de tours de magie : de la grande illusion aux ombres chinoises en passant par le duo des Dressing flash, un numéro de changements de costumes rapides. Ces tours vous feront vivre un moment particulier et inoubliable. L'ignymontain Michel Fages, un pickpocket hors pair, sera aussi présent. Il a décroché, il y a quelques années, un Mandrake d'Or, l'oscar de la magie.

Quel est votre secret pour que ce spectacle d'1h30 reste inoubliable ?

Chaque artiste, à sa manière, donnera le sourire aux spectateurs et fera rêver petits et grands avec ses tours. Le public sera largement sollicité et pourra ainsi participer de près comme de loin aux tours qui seront présentés. Tous les numéros sont d'une originalité incroyable.

DU 2 AU 8

› SEMAINE BLEUE
Semaine nationale des retraités et personnes âgées
Sur inscriptions

VENREDI 6

› LE CENTRE PICASSO FAIT SA MAGIE
Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant à 20h30
Tarif plein : 20,50€ /
Tarif ignymontain : 15,50€ /
Tarif réduit : 10,50€
Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

DU 7 AU 22 OCTOBRE

› EXPOSITION
SANDRINE GATIGNOL
Inauguration le samedi 7 octobre à 16h
Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.
Maison des talents-espace Corot Grande rue

MERCREDI 18

› FORUM SANTÉ (AVEC VILLAGE OCTOBRE ROSE)
Espace Léonard-de-Vinci,
de 10h à 17h. Infos p10

SAMEDI 21

› DON DU SANG
Espace Léonard de Vinci -
salle René Char, de 8h30 à 13h30

Sandrine Gatignol peint la nature



La Maison des talents - Espace Corot accueille du 7 au 22 octobre prochain, Sandrine Gatignol, plasticienne autodidacte.

Depuis 2017, elle développe une pratique singulière du monotype dans sa série « les femmes forêt ». À l'origine : de l'encre d'imprimerie récupérée, des vitres, du papier ordinaire, de l'essuie-tout, des bâtons ; l'impression se fait à la main, les reprises à l'encre de Chine. Puis la pratique se développe en grand format et aujourd'hui grâce à une presse.

Vernissage le samedi 7 octobre à 16h
Accès libre les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. 8 Grande-rue



CINÉ-RELAX Les As de la jungle 2 à Picasso



Rendez-vous dimanche 15 octobre à 14h30 au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant pour la projection du film d'animation *Les as de la jungle 2 - Opération tour du monde* (durée 1h25, tout public). Une étrange mousse rose se répand sur la jungle. Il s'agit d'une invention d'Albert, un tatou scientifique génial, disparu depuis des années. Cette étrange mousse rose a la particularité d'exploser au contact de l'eau... et la saison des pluies est dans un mois ! Relax est une séance de cinéma ordinaire rendue accessible aux personnes dont le handicap les exclut habituellement des lieux culturels. Tarif : 4,30€.

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

Pas d'augmentation du taux communal de la taxe foncière

Si vous êtes propriétaires de votre logement, vous devez payer la taxe foncière. Comme d'habitude, et cette année plus que l'an dernier, elle augmente. Cette augmentation est due aux valeurs locatives décidées par l'État qui tient compte de l'inflation de l'année. Cette hausse n'est pas occasionnée par une décision de la municipalité.

Au contraire la municipalité n'a pas augmenté son taux sur les propriétés bâties depuis 2009. Avec 36,17%, notre ville pratique en 2023, le quatrième taux le plus faible des 15 communes de l'agglomération du Val Parisis. Notons également que face aux difficultés, certaines villes de notre agglomération ont même pris la décision d'augmenter leur taux communal. Ce n'est donc pas notre cas, et nous avons choisi de maintenir ce cap pour les années à venir.

Enfin notons également, à titre de comparaison, que le taux communal s'élève nationalement à 43,2 % dans les villes de même strate que Montigny (de 20 000 à 49 999 habitants - il faut comparer ce qui est comparable). Nous sommes largement en dessous de la moyenne nationale pour les villes de même taille! La municipalité fait des efforts de gestion importants, dans une situation complexe pour les villes, pour continuer ses services sans peser davantage sur le pouvoir d'achat des ignymontains.

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Une pression fiscale trop forte pour les propriétaires !

Dans la tribune du mois dernier, les élus de la majorité municipale rappellent qu'ils ont « fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. » Comme souvent, ils jouent sur les mots et restent dans l'ambiguïté ! ... Ainsi, en 2 ans, avec l'inflation les impôts locaux ont réellement augmenté de près de 11 %. Nos impôts fonciers sont trop élevés. Dans une commune où la majorité municipale soutient M. Macron depuis 2017, on s'étonne qu'elle ne fasse pas plus pour les petits propriétaires.

Il convient également de rappeler qu'en 2023, le taux de la taxe foncière à Montigny-les-Cormeilles s'élève à 36,17 %. Ce taux demeure manifestement élevé. Notons d'ailleurs qu'il dépasse la moyenne nationale, établie à 35,6 %. Certaines municipalités ont même opté pour une réduction de la pression fiscale en diminuant leur taux !

Face à la dégradation du pouvoir d'achat des ménages et à la persistance de l'inflation sur le territoire national, on est en droit de se demander ce que M. le Maire et les élus de la majorité font réellement pour les propriétaires. Rares sont les foyers qui ont eu la chance de voir leur pouvoir d'achat suivre le rythme de l'inflation.

Les élus d'opposition du Groupe Agissons pour Montigny présidé par Manuela Melo

Etat Civil

Naissances

Abbaoui Laya
Atig Adam
Bouguila Adel
Chilla Walid
Chenu Nathan
Diarra Sékou
Doumbia Yousouf
El Muktari Nayla
Hamdaoui Yassine
Hamdaoui Yasmine
Id-Khajine Yasmine
Kuietche Mba Enzo
Marega Soumaya
Tahrati Nidhal
Tuil Ethan
Vanony Nikah
Zizani Aniya

Mariages

Nebbou Samih
et Efaiki Maya

Osawaru Evans
et Johnson Sonia

Décès

Barriler Rémy
Corbino Pascal
Desmadril Michel
Letellier Huguette

Mouy Réjane
Oualli Slimane

Varela Furtado épouse
Martins Leal Ambrozina

NOUVEAUX HORAIRES

Le parc Launay, situé derrière l'école Paul Cézanne entre les rues Serge Launay et du Général-de-Gaule, change d'horaires. A partir du 4 octobre, le parc sera accessible au public de 7h à 19h30. A noter aussi : comme chaque année, les cimetières sont passés en horaires d'hiver depuis le 1^{er} septembre : ils sont ouverts de 8h30 à 17h15 jusqu'au 28 février prochain.

PIÈCES D'IDENTITÉ : RDV EN LIGNE

Vous avez besoin de renouveler votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) ou de faire une première demande ? Depuis cet été, il est désormais possible de prendre rendez-vous avec le service en charge de l'état-civil directement en ligne. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site de la Ville montigny95.fr, puis dans l'onglet « Mes démarches », « Carte nationale d'identité – Passeport ». Le délai moyen entre le dépôt de la demande en mairie et la réception des papiers d'identité est en moyenne de 4 à 5 semaines.

LA CYCLOCANCER 2023

Dimanche 8 octobre dès 7h30, le Relais Amical du Val d'Oise en partenariat avec le Team Cyclocancer, la Fédération Française de Cyclotourisme, l'Amicale des randonneurs Ermontois et la mairie d'Ermont organisent la troisième édition valdoisienne de la Cyclocancer à Ermont. L'occasion de se dépenser à vélo ou à pied au profit de la lutte contre le cancer ! Près de 1000 cyclistes et marcheurs sont attendus pour l'événement qui passera par Montigny. Cette manifestation permet de sensibiliser la population, d'apporter une contribution à la lutte contre le cancer tout en assurant la promotion de sports écologiques : le vélo de route, le VTT, le VTC et marche. L'inscription revient à 10€ par personne (gratuit jusqu'à 12 ans).

Plus d'infos : <https://valdoise.ffvelo.fr/> ou par e-mail : departement95-secretaire@ffvelo.fr

N'OUBLIEZ PAS DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Si vous ne l'avez toujours pas fait, vous avez jusqu'au 31 décembre prochain pour calculer votre quotient familial 2024 et bénéficier des tarifs adaptés à votre situation. Rendez-vous sur montigny95.fr (rubrique Mes démarches, parents/familles). Sans démarche de votre part, une surfacturation sera appliquée au 1^{er} janvier 2024.

PENSEZ À SOS RENTRÉE !

Vous êtes en difficultés pour trouver une école ou une formation depuis la rentrée ? Vous avez entre 16 et 25 ans ? Le PIJ (point information jeunesse) vous accompagne grâce à son dispositif « SOS rentrée ». L'objectif ? Lutter contre le décrochage scolaire, orienter, accompagner et soutenir les jeunes et leurs parents dans leurs démarches d'orientation et/ou d'insertion. Une aide personnalisée est ainsi proposée aux jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre de trouver une place à l'université, au lycée ou en apprentissage. Renseignements au PIJ, Espace Nelson-Mandela, avenue Aristide-Mailloil ou au 01 30 26 30 26.

VACANCES DE LA TOUSSAINT : RÉSERVEZ VOS ACTIVITÉS JEUNESSE !

Demandez le programme ! Des sorties, des animations, des activités dans les quartiers... Il y en aura pour tous les goûts lors des prochaines vacances scolaires. Pour consulter et réserver le programme des activités proposées par le service municipal de la jeunesse, rendez-vous directement sur votre portail Famille (accessible depuis le site de la Ville montigny95.fr)



Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Mailloil, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30, 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus** : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

FORUM SANTÉ

PRENEZ SOIN DE VOUS!

MERCREDI

18 OCT. 2023

DE 10H À 17H | RUE AUGUSTE-RENOIR
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI



ENTRÉE LIBRE
PLUS D'INFOS SUR MONTIGNY95.FR

